

CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER (CACES) R482



R482 INITIAL

Objectifs : Être capable de conduire et d'utiliser un engin de chantier dans le respect des règles de sécurité. Satisfaire à l'évaluation « test CACES® engins de chantier » pour une ou plusieurs catégories d'engins.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans n'ayant jamais conduit professionnellement un engin de chantier.
- Permis B souhaité.
- Comprendre le français.
- Formation éligible au CPF.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignant qualifié.
- Testeurs appartenant à un organisme certifié testeur CACES Engins de chantier.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Exercices pratiques.

EFFECTIF

- Groupe de 4 à 10 personnes.

DURÉE

- 1 ou 2 catégories : 28 heures soit 4 jours.
- 3 catégories : 35 heures soit 5 jours.

TARIFS

- Sur notre site à Ambert :
 - 1 catégorie : 1115 € HT
 - 2 catégories : 1515 € HT
 - 3 catégories : 1915 € HT
- Sur le site de l'entreprise : nous contacter.

ACCESSIBILITÉ

Accès Personne à Mobilité Réduite (PMR).

PROGRAMME

Partie théorie :

- Connaissance de base du code de la route.
- Réglementation spécifique à l'utilisation des engins de chantier.
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier.
- Technologie et connaissance de l'engin de chantier.
- Risques inhérents au fonctionnement de l'engin et à son utilisation.

Partie pratique :

- Vérification avant la prise de poste.
- Familiarisation avec le fonctionnement des différents équipements.
- Réalisation de tâches spécifiques relatives à l'engin utilisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM et examen pratique selon le schéma :

- Prise de poste.
- Réalisation d'une tâche.
- Fin de poste.

SANCTION VISÉE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) pour les engins de chantier conforme à la recommandation R-482.
- Validité : 10 ans.

